



ARGENTINE



D 2225 • Ar13
1-15 juin 1998

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

MOTS-CLEFS
Indigènes
Spoliation
Manipulation
Écologie

LES PEUPLES INDIGÈNES RÉUSSIRONT-ILS À FAIRE BREVETER LEUR SAVOIR ?

Les peuples indigènes d'Amérique latine disposent d'un savoir qui suscite un intérêt croissant de la part de chercheurs et d'universités nord-américaines, ainsi que de la part d'autres instances à même de transformer ce savoir en source de profits. Ceci apparaît particulièrement vrai pour tout ce qui concerne la connaissance et l'usage médicinal des plantes. Le savoir traditionnel des anciens suscite à la fois curiosité

et convoitise. Un des enjeux du débat porte tout d'abord sur les procédés, de moralité douteuse, par lesquels ces informations sont parfois obtenues. Un autre enjeu porte évidemment sur le droit de propriété intellectuelle sur ces informations et donc aussi sur la répartition des ressources procurées par l'utilisation commerciales des propriétés médicinales de ces plantes. Article de Marcela Valente, IPS, 11 mai 1998.

Les indigènes d'Argentine dénoncent leur non-participation au programme d'étude sur la biodiversité dirigé par l'université d'Arizona (États-Unis) depuis cinq ans et comprenant des recherches sur les propriétés d'espèces végétales indigènes.

L'étude, qui s'achèvera dans quatre mois, a permis de collecter des milliers d'espèces dans les zones arides d'Argentine, du Mexique et du Chili, afin d'identifier en elles des principes actifs utilisables dans l'industrie pharmaceutique, agrochimique et cosmétique, tout en définissant la distribution future des bénéfiques.

Une fois achevé, le projet aura atteint trois objectifs principaux de la

Convention sur la diversité biologique signée par 170 pays depuis 1992 : conserver la biodiversité, utiliser de manière durable ses composants et répartir de manière équitable les bénéfices tirés de son utilisation.

Cependant, alors que l'étude approchait de son terme en Argentine, des

voix de leaders indigènes ont commencé à s'élever, dénonçant le pillage d'espèces, les informations extorquées aux autochtones en échange d'aliments et le manque de participation dans le processus qui garantit la répartition des bénéfiques.

"Dans son article 8-J, la Convention dit qu'on doit respecter le savoir des indigènes et leur donner une participation si on utilise leur expérience", a déclaré à IPS Victor Capitán, président de la Coordination du parlement mapuche, qui a connu le texte de l'accord il y a seulement quelques mois.

En Argentine, le plan de collecte a commencé en 1993 et a été mis en œuvre par l'Institut national de tech-



SOMMAIRE

> **ARGENTINE** : Les peuples indigènes réussiront-ils à faire breveter leur savoir ? (1-2)

> **PANAMA** : Qui va décontaminer les bases militaires utilisées au Panama par les États-Unis ? (3-5)

> **BRÉSIL** : Vie et lutte d'un petit paysan. "Suite de l'histoire de ma vie" (7-8)

> **ARGENTINE** : Une expérience originale dans les quartiers déshérités de Córdoba (9-12)

nologie agricole (INTA) dans la Patagonie du sud, dans les provinces de Río Negro, Neuquén et Chubut, où vivent environ 60 000 Mapuches ayant une grande connaissance des propriétés curatives des plantes.



Enrique Suárez, directeur de l'étude de l'INTA, a déclaré à IPS qu'en Argentine on avait recueilli 500 espèces, dont 40 possèdent une activité biologique, ce qui invite à continuer les recherches sur leurs propriétés.

Le contrat signé avec l'université d'Arizona prévoit que si on découvre dans les plantes des propriétés à développer, les droits d'utilisation iront pour 5 % à l'INTA, 5 % à l'université de Patagonie, qui intervient aussi dans la collecte, et 50 % pour la région apportant cette ressource.

"Cela ne garantit pas que les indigènes en profitent", a reconnu Suárez, qui a expliqué que les autorités de la province devraient participer à la collecte et s'occuper d'examiner les différentes phases de l'étude afin d'administrer plus tard les éventuels bénéfices dérivés de l'utilisation durable des ressources génétiques.

Suárez a rappelé qu'en mars 1996 l'institut a organisé un atelier avec la participation d'experts de l'université d'Arizona, des représentants d'organismes non gouvernementaux, des fonctionnaires nationaux, provinciaux

et locaux, et des leaders indigènes.

Mais en réalité, les indigènes qui sont intervenus ne représentaient pas les communautés qui vivent dans la zone des ressources.

L'un d'eux est secrétaire de l'Institut national des affaires indigènes, un autre faisait partie de l'Association indigène d'Argentine. Tous deux vivent et travaillent à Buenos Aires, la capitale du pays.

"Nous avons discuté de la répartition des royalties et nous nous sommes mis d'accord pour que, au lieu de collecter dans des propriétés privées, on chercherait des ressources proches des communautés indigènes les plus pauvres, afin de partager avec elles plus tard les bénéfices, et non avec de riches propriétaires", assure Suárez.

Ce fut après cet atelier que celui-ci reçut un appel des autorités de la province de Río Negro pour participer plus activement au projet. Mais Capitán ainsi que d'autres organismes locaux comme le Conseil indigène dénoncent le fait que cela ne garantit pas l'intervention des communautés.

"Comment pouvons-nous contrôler ce qu'ils feront avec nos plantes et notre savoir ?", demande Capitán.

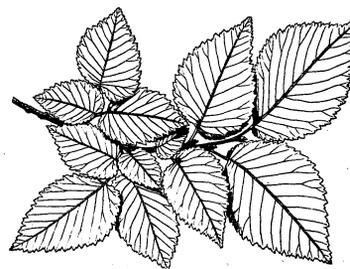
"Les connaissances de nos anciens et de nos machis (guérisseuses) font partie de notre biodiversité et maintenant nous sommes en train d'être envahis par les chercheurs qui s'accaparent l'information", a-t-il ajouté.

Capitán a rappelé qu'en Patagonie il y a des centaines d'espèces (mauve, ñanculahun, jarilla¹, pierre de lama sauvage et thym, entre autres) qui, utilisées dans différentes combinaisons et

proportions, servent pour guérir des maladies de l'estomac, des allergies, des déficiences cardiaques, des ulcères et beaucoup d'autres maux.

Suárez a reconnu que dans la fiche de collecte il y a une rubrique pour que les collecteurs indiquent les applications traditionnelles des plantes. Mais il assure qu'ils indiquent seulement si l'espèce est "médicinale", sans autres détails.

Les chercheurs arrivent dans les réserves indiennes avec des aliments et d'autres biens et demandent des informations sur les propriétés médicinales des plantes, afin d'envoyer en Arizona un rapport plus complet de leur travail de terrain, violant toutes les normes sur la propriété intellectuelle de l'usage des espèces, affirme Capitán.



Suárez a insisté sur le fait que le contrat avec l'université est clair et est à la disposition de qui voudra le voir (dans sa version anglaise), bien que la vérité sur la réalisation des objectifs de la Convention de biodiversité se fera dans plusieurs années, quand on vérifiera le pouvoir réel des plantes choisies.

Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.

1. Arbre résineux de la famille des térébinthacées (NdT).